Pendant toute la durée de son absence, elle entretenait avec lui, au sujet des affaires d'État, une correspondance active, dont un fragment important doit trouver place ici, comme pouvant donner une idée de la vigilance et de la sagacité de la princesse.

« Monseigneur, écrivait-elle, d'Anvers, à Guillaume, le » 29 novembre 15801, il y a deux jours que je vous dé-» peschay exprès pour vous advertir de la prinse de Condé; » à ceste heure, je viens de recevoir des lettres de monsieur » le prince d'Espinoy pour vous envoyer, où il vous mande » les occasions qui l'ont contraint de retirer ses gens de la-» dite ville, et aussy autre entreprise que les ennemys ont » sur la Flandre. Je ne sçay s'il en aura communiqué au » conseil de guerre en ceste ville, ce qui, me semble, » seroit bien nécessaire, pour y porter plus prompt remède; » car, d'aultant qu'on est longuement sans avoir de vos » nouvelles, je crains qu'il n'arrive inconvénient. Il vous » plaira, monseigneur, de regarder s'il y a moyen d'y pour-» voir, et si, recevant des lettres qu'on vous escrit, je les » dois communiquer à quelqu'ung; ce que je n'ay pas » encore faict, craignant de faillir; ou bien si ce sera le » meilleur d'avertir monsieur le prince d'Espinoy, ceulx » de Flandre, ou aultres, (que, quant aux) affaires qu'il vous » escrivent, ils eûssent à en avoir correspondance avec » ledit conseil de guerre. Il y a aussi une chose qui me faict » peine, qu'ils disent que d'aulcuns des François qui es-» toient auprès de Cambray se retirent. Il me semble qu'il » seroit très nécessaire que vous envoyassiez quelqu'un vers » monsieur de Rochepot, pour scavoir son dessin et ce qu'il » a commandement de faire, et leur faire aussy entendre

^{1.} Archives générales du royaume de Hollande. Recueil manuscrit, intitulé: Brieven van vorsten, regering personen, etc.

» si on les trouve en bonne volonté, ce qui seroit besoing » de faire pour empescher l'ennemy; tant y a, monsei-» gneur, que je scay que vostre présence est bien néces-» saire où vous estes, mais aussi elle manque bien pardeça. » — Je me fortifie peu à peu, espérant, sy ce dégel con-» tinuait, qu'avec l'aide de Dieu, je pourrois vous aller » trouver, dans quelques jours; mais si vous délibériez de » revenir bienstost, alors ma délibération changeroit. Et sur » ce, je prie Dieu, monseigneur, etc. »

Lorsque cette lettre fut expédiée à Gand, où se trouvait le prince, Ph. de Mornay se disposait à quitter Anvers, avec sa femme et ses enfants. Charlotte de Bourbon s'affligeait d'autant plus de les voir se séparer d'elle, peut-être pour toujours, qu'elle était encore toute émue de la perte récente d'un ami commun, non moins cher au prince et à elle, qu'à eux-mêmes, en d'autres termes, de la mort de l'excellent Hubert Languet¹. Survint un incident, à l'heureuse issue duquel, d'ailleurs, elle ne fut pas étrangère, qu'un biographe² raconte en ces termes:

- « M. de Mornay avoit pris congé de messieurs les estats,
- 1. Mine de Mornay, quoique malade, avait, avec une pieuse sollicitude, assisté Hubert Languet jusqu'à son dernier soupir. Sentant approcher l'neure suprème, il lui avait dit : « Qu'il n'avoit regret que de » n'avoir pû revoir M. Duplessis, premier que mourir, auquel il eust » laissé son cœur, s'il eust pû.... il l'adjura de requérir de luy, en luy » disant adieu, de sa part, une chose : qu'au premier livre qu'il mettroit » en lumière, il feist mention de leur amitié. » Ph. de Mornay, en ami fidèle, répondit, par la préface de la version latine de son Traité de la vérité de la religion chrétienne, au désir qu'avait exprimé Hubert Languet. Qu'il est beau, qu'il est touchant, l'aspect sous lequel se revèlent à nous ces deux cœurs de chrétiens, indissolublement unis l'un à l'autre dans la conviction que les saintes affections demeurent, par la grâce de Dieu, plus fortes que la mort!!
- 2. Vie de Ph. de Mornay, Leyde, 1647, p. 59. Les détails ci-dessus sont empruntés par le biographe aux Mémoires de M^{me} de Mornay.